

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

#### Arrêté du 28 mars 2012 refusant le certificat prévu à l'article L. 111-2 du code du patrimoine

NOR : MCCC1209479A

Par arrêté du ministre de la culture et de la communication en date du 28 mars 2012, est refusé le certificat d'exportation demandé pour les *archives de Michel Foucault*, manuscrits et dactylogrammes, environ 37 000 feuillets, ce remarquable ensemble de Michel Foucault (1926-1984), d'une très grande variété, d'une extraordinaire richesse et sans équivalent pour la connaissance de son œuvre, permettant d'appréhender les modalités de l'élaboration de sa réflexion et de dresser un panorama très complet de l'évolution de la pensée, très liée à sa vie et à son militantisme, d'un philosophe majeur du xx<sup>e</sup> siècle.